

MARIAGES.
23 avril. — Elise Timmermans, 30 ans, fondeur et Marie Kinnen, 22 ans, tisserande. — Jules Delcloise, 23 ans, employé de commerce et Sophie Lemain, 19 ans, sans profession. — Emile Delvinger, 23 ans, employé de commerce et Estelle Lemain, 20 ans, sans profession. — Adolphe Delecluse, 24 ans, peintre en bâtiments et Eugénie Fievet, 23 ans, cuisinière. — Jean-Baptiste Placet, 40 ans, menuisier et Clémence Vandemoortel, 29 ans, couturière.

25 avril. — Adolphe Delruet, 29 ans, ouvrier maçon, et Clémence Demaille, 30 ans, ménagère. — Augustin Lemahieu, 29 ans, contre-maître de filature, et Camille Honoré, 28 ans, sans profession. — Henri Dhal, 27 ans, tourneur en fer, et Léviens Desfrénes, 29 ans, ourdisseuse. — Joachim Foelox, 26 ans, dresseur, et Joséphine Lesaffre, 24 ans, tisserande. — Louis Liévin, 31 ans, fleur, et Sophie Duthoi, 23 ans, rattacheuse. — Antoine Huyghe, 22 ans, tisserand, et Jeanne Waterschoot, 22 ans, bobineuse. — François Desmettre, 29 ans, fleur, et Philomène Delaplace, 23 ans, bobineuse. — Louis Hus, 28 ans, tisserand, et Catherine Ducroquet, 28 ans, bobineuse. — Henri Ruquois, 38 ans, fleur, et Angélique Pouille, 38 ans, ourdisseuse. — Béatrice Merlin, 29 ans, tisserand, et Joséphine Merché, 18 ans, soigneuse. — Gustave Carbonne, 27 ans, domestique, et Marie-Vancamp, 29 ans, lessiveuse. — Edouard Picavet, 27 ans, tisserand, et Florentine Obsombère, 27 ans, tisserande. — Jean Elsen, 31 ans, mécanicien, et Octavie Maes, 39 ans, couturière. — Camille Deboutte, 23 ans, tisserand, et Angélique Mahieu, 20 ans, journalière. — Martin Mathon, 34 ans, tisserand, et Elisa Nys, 23 ans, tisserande. — Hector Verstaete, 23 ans, tisserand, et Elise Mariat, 19 ans, tisserande. — Jules Beaucamps, 21 ans, ourdisseur, et Marie Boone, 27 ans, bobineuse. — Charles Gyselneck, 27 ans, tisserand, et Philomène Ketelers, 24 ans, couturière. — Joseph Liénard, 23 ans, fleur, et Clémence Pollet, 21 ans, journalière. — Emile Toulemonde, 36 ans, fleur, et Fideline Lepers, 37 ans, ménagère. — Albert Derobse, 30 ans, tisserand, et Florance Danre, 26 ans, tisserande. — Achille Devain, 23 ans, fleur, et Zélie Marlier, 19 ans, journalière. — Henri Delhoute, 27 ans, trieur de laines, et Coralie Dewille, 21 ans, journalière. — Jules Lefebvre, 27 ans, tisserand, et Germaine Desauw, 24 ans, journalière. — Pierre Vandembrouck, 31 ans, journalier, et Philomène Delporte, 27 ans, journalière. — Louis Derycke, 26 ans, tisserand, et Sylvie Bonné, 25 ans, journalière. — Cyprien Carpentier, 36 ans, fleur pour tissus, et Marie Rasneur, 20 ans, ourdisseuse. — Vital Deporter, 24 ans, domestique, et Florine Gosse, 30 ans, lessiveuse. — Denis Lagniau, 27 ans, employé de commerce, et Sophie De-meulemeester, 30 ans, bobineuse. — Achille Laes, 27 ans, ourdisseur, et Pauline Gafenne, 23 ans, bobineuse. — Henri Duquenois, 24 ans, ourdisseur, et Augustine Broux, 27 ans, tisserande. — Léopold Loof, 33 ans, tisserand, et Clémence Florin, 28 ans, tisserande. — Augustin Debruyne, 26 ans, tisserand, et Clémence Pervost, 21 ans, tisserande. — Henri Desbarbiens, 26 ans, tisserand, et Marie Lecointe, 25 ans, bobineuse. — Augustin Delecluse, 25 ans, tisserand, et Philomène Delval, 26 ans, journalière. — Pierre Guillaume, 39 ans, contre-maître de tissage, et Hortense Decranne, 32 ans, ménagère. — Charles Vanuxem, 23 ans, menuisier, et Mathilde Engels, 27 ans, cordonnière. — Etienne Goffez, 27 ans, lamier, et Joséphine Peninck, 23 ans, bobineuse. — Romain Swinvoit, 23 ans, tisserand, et Zulma Leclercq, 33 ans, tisserande. — Gustave Chrétien, 22 ans, brosseur, et Florence Rosez, 21 ans, piquière. — Auguste Coussart, 31 ans, fleur, et Marie Vultsteke, 36 ans, journalière. — Alphonse Bayard, 25 ans, tisserand, et Maria Segard, 26 ans, bobineuse. — Louis Meurice, 27 ans, ourdisseur, et Marie Debouvrier, 27 ans, tisserande. — François Vanseymortier, 30 ans, tisserand, et Rosalie Coppens, 33 ans, bobineuse. — Charles Rogé, 40 ans, tisserand, et Marie Delombaerde, 29 ans, ménagère. — Louis Giot, 23 ans, tisserand, et Laure Devain, 20 ans, tisserande. — Jean Sanders, 27 ans, tisserand, et Marguerite Vermeron, 19 ans, tisserande. — Hubert Broquet, 21 ans, tisserand, et Laure Badart, 18 ans, tisserande. — Pierre Cosyns, 29 ans, tisserand, et Marie Surtrejn, 26 ans, tisserande. — Juste Beghin, 30 ans, mouleur en fer, et Céline Prouvost, 23 ans, bobineuse. — Vital Biarez, 34 ans, contre-maître de

filatures, et Victorine Decarpentrie, 41 ans, cuisinière. — François Vandebroek, 29 ans, tisserand, et Natalie Vandekerckove, 20 ans, tisserande. — Pierre Derudder, 24 ans, fleur, et Catherine Primo, 21 ans, journalière. — Séraphin Desmet, 45 ans, journalier, et Thérèse Buytaert, 58 ans, ménagère. — Carlos Dedoncker, 43 ans, tannour, et Eugénie Vandebossche, 37 ans, ménagère. — Casimir Bonting, 29 ans, tisserand, et Marie Vandécompé, 21 ans, tisserande. — Lucien Gandit, 26 ans, mouleur en fer, et Florine Gelme, 25 ans, journalière. — Pierre Martens, 40 ans, sans profession, et Amélie Deweer, 30 ans, lessiveuse. — Ange Lanneau, 25 ans, tisserand, et Sophie Desroux, 25 ans, tisserande. — Charles Vancampen, 21 ans, tisserand, et Pauline Vandembulck, 25 ans, bobineuse. — J.-B. Delhuve me, 23 ans, tisserand, et Marie Diérick, 22 ans, journalière. — Constant Claeysens, 23 ans, tailleur d'habits, et Léonie Lescauwat, 22 ans, journalière. — Louis Dufermon, 29 ans, journalier, et Hortense Cornil, 26 ans, journalière. — Simons Antons, 36 ans, journalier, et Catherine Sieders, 36 ans, journalière. — Jean Debecker, 41 ans, plafonneur, et Angélique Guiaux, 27 ans, couturière. — Charles Brout, 28 ans, tisserand, et Marguerite Mercier, 27 ans, tisserande. — Casimir Kain, 31 ans, mouleur en fer, et Espérance-Eclacourt, 22 ans, ménagère. — 30 avril. — Hector Loiseau, 30 ans, employé de commerce et Sophie Dolant, 34 ans, sans profession.

Caisse d'épargne de Roubaix.

Bulletin de la séance du 24 Avril 1870.

Sommes versées par 167 déposants dont 38 nouveaux fr. 18.772
105 demandes en remboursement. 19.550 71

Les opérations d'Avril sont suivies par MM. Louis Wattine et Charles Bourbier, directeurs.

FOIRE DE ROUBAIX

GRAND CIRQUE - THÉÂTRE

Direction François LOISSET

Troupe mimodramatique, composée d'artistes hors ligne, d'un nombreux personnel et de soixante chevaux de races distinguées.

Tous les soirs, à 8 heures

Représentation variée avec changement de spectacle.

Le bureau de location est ouvert au contrôle du Cirque, de midi à 3 heures pour les places réservées et les billets pris à l'avance sans augmentation de prix.

Les billets ne sont valables que pour le même jour.

Les bureaux s'ouvriront à 7 heures

Le spectacle commencera à 8 heures précises

Prix des places : places réservées, 3 fr.; premières, 2 fr.; secondes, 1 fr.

Les enfants au dessous de 8 ans paieront demi places aux premières et aux secondes seulement.

Théâtre de la famille

GRANSART - COURTOIS DE BRUXELLES.

Physicien du roi des Belges et successeur de PAPA COURTOIS.

Nouveaux exercices de physique et de prestidigitation.

Représentations tous les soirs à 8 heures

Décrets nationaux et impériaux et Ordonnances royales en date de 1797 — 1806 — 1813 — 1826 — 1827 — 1830 — 1833 — 1860 — 1863 — 1867.

Union métallurgique DE FRANCE

cable. Mais de là à une idée de mariage, il y a une infinité de myriamètres.

— Mais alors ?

— Alors, je pense que le susdit Paul Hébrard ou Evrard n'est pas à craindre, mais bien plutôt à ménager et même à cultiver. Remarquez, mes enfants, que jus qu'à présent nous ne sommes reçus à l'hôtel d'Anglars que les jours de gala; puis, pour nos visites de digestion, aux mercredis de la baronne, où il n'y a jamais moins de vingt personnes à la fois et où Marcelle ne paraît que fort rarement. Paul Hébrard, au contraire, en sa qualité de fils d'avocat ou de l'homme d'affaires du baron, a ses grandes entrées. S'il est malin, et les provinciaux ont aussi leurs finesesses, il peut se faire envoyer par son père des papiers qui lui permettraient de se présenter à toute heure. Donc, au lieu de le tenir pour suspect, mon avis serait de l'attirer à nous, de tâcher de l'avoir pour allié... Mais comment?... il faudrait, sans affectation, chercher un aboutissant.

— C'est ici que j'entre en scène, reprit Sigismond en se rengorgeant. Pendant que vous courez les tripots et les cocottes, je vais, moi, où le travail m'appelle, c'est-à-dire à la bibliothèque impériale. Un jour, il y a de cela quatre ou cinq mois, j'entends un jeune homme demander un livre où vous ne ferez jamais le nez : Les législations comparées, de Schleiermacher.

— Comment dis-tu cela ?

— Schleiermacher... Sa demande

SOCIÉTÉ ANONYME LE CAPITAL ACTIONS DE 25 MILLIONS EST ENTièrement SOUSCRIT

SOUSCRIPTION

à 60,000 Obligations hypothécaires ÉMISES A 200 FR. RENDOUSABLES A 500 FR. EN 30 ANNÉES

Placement hypothécaire de premier ordre Au taux de 8 1/4 0/0

Y compris la prime de remboursement en 30 années.

Ces titres seront cotés à la Bourse de Paris.

SOUSCRIPTION EN PREMIÈRE HYPOTHÈQUE AU NOM COLLECTIF DES SOUSCRIPTEURS D'OBLIGATIONS.

L'hypothèque porte :

1° Sur dix-sept concessions minières représentant en superficie l'étendue de deux départements, la plupart en pleine activité et les autres en état d'exploitation immédiate;

2° Sur tous les établissements, fonderies, lavers; bâtiments divers d'exploitation et constructions de la Compagnie;

3° Sur les forêts, bois, cours d'eau et propriétés rurales dépendant des dix-sept concessions.

CONCESSIONS SUR LESQUELLES PORTE L'HYPOTHÈQUE :

1° Saint-Georges-d'Heurière (Savoie), argent, cuivre et plomb;

2° Saint-Alban-d'Argentine (Savoie), argent, cuivre et plomb;

3° Saint-Pierre (Savoie), argent, cuivre et plomb;

4° La Croix-aux-Mines (Vosges), Argent, cuivre et plomb. Superficie de 30 kil. carrés. Décret impérial de 1806.

5° Sainte-Marie-aux-Mines (Haut-Rhin). Argent, cuivre et plomb. Superficie de 43 kil. carrés. Décret national de 1797.

6° Saint-Mandé (Morbihan). Argent et plomb. Ordonnance royale de 1833.

7° Plumelec (Morbihan). Argent et plomb. Ordonnance royale de 1833.

8° Versilhac-Chambonnet (Haute-Loire). Plomb argentifère. Superficie de 5 kil. carrés. Ordonnance royale de 1827.

9° Seix (Ariège). Argent et cuivre. Superficie de 7 kil. carrés. Décret impérial de 1860.

10° Seix (Ariège). Plomb, argent et zinc. Superficie de 7 kil. carrés. Décret impérial de 1860.

11° Aulus (Ariège). Argent, plomb et zinc. Superficie de 7 kil. carrés. Ordonnance royale de 1830.

12° Alloue (Charente). Argent et plomb : sup. de 15 kil. carrés. Ord. royale de 1826.

13° Pouché (Ariège). Argent, cuivre, zinc et plomb : superficie de 26 kil. carrés. Décret imp. de 1833.

14° Talarnieux et extensions (Ardèche). Plomb argentifère : sup. de 26 kil. carrés. Décret imp. de 1867.

15° Lalaix (Bas-Rhin). Houille, sup. de 11 kilon. carrés. Décret impérial de 1813.

16° Serves et extensions (Drôme). Plomb argentifère.

17° Largentière et extensions (Ardèche). Argent et plomb. Saint-Barthélemy et extensions (Ardèche). Plomb argentifère.

En dehors de la triple garantie hypothécaire ci-dessus indiquée, les obligations ont pour garantie industrielle :

1° Le capital souscrit de 25 millions de la Société;

2° Les approvisionnements de minerais, houilles, métaux précieux, valeur toujours réalisable instantanément, sans perte ni détérioration, et représentant forcément les deux tiers du capital-obligations;

3° Le matériel industriel d'exploitation de chacune des dix-sept concessions.

Le but principal que se propose la Société, en contractant un emprunt hypothécaire, est de venir en aide au développement de la richesse minière nationale par la création sur le littoral méditerranéen et sur le riche bassin houillier de Graissessac de vastes fonderies organisées sur le plan des établissements de Swansea.

La première condition de succès pour une fonderie, c'est que la houille, au lieu d'y coûter de 20 à 30 francs la tonne, ne coûte que 8 à 10 francs.

La seconde est d'être aisément accessible aux minerais de base qui dont la richesse n'est pas assez grande pour valoir le transport à de grandes distances.

La grande fonderie du Midi de l'Union métallurgique, construite sur le littoral méditerranéen, à cheval sur deux canaux et trois lignes de chemins de fer, à proximité des plus riches houillères, satisfait à ces deux principales conditions de succès.

Les ingénieurs, entre autres MM. Le Play et Benoit, estimant à plus de 30 0/0 de la valeur des métaux travaillés le bénéfice résultant du traitement des minerais, pour une fonderie placée dans les conditions de celle de l'Union métallurgique.

Le traitement des minerais de fer est exclu des opérations de la Société. Ses opérations ne porteront que sur les métaux au tres que le fer, tels que cuivre, argent, plomb et zinc.

Les capitaux engagés dans l'entreprise n'ont, de la sorte, à redouter aucune des fâcheuses conséquences qui, depuis les traités de commerce, ont paralysé plus ou moins, selon la zone, l'industrie du fer dans notre pays.

ON VERSE :

En souscrivant 50 fr.

A la répartition 50

Du 1^{er} au 5 juillet 1870 100

Du 1^{er} au 5 octobre. 90

(Le coupon de 10 fr. du 1^{er} octobre sera reçu en déduction du dernier versement.)

Total 290 fr.

Il sera accordé à tout souscripteur qui libérera ses titres par anticipation une bonification de 3 fr. par obligation.

Outre les 20 francs d'intérêt annuel assurés à chaque obligation, des bons de dividende seront remis comme prime aux souscripteurs de six obligations ou de plus de six obligations, toujours à raison d'un bon par six obligations. Ces bons, au nombre de 9,000, sont de véritables actions de jouissance.

Ils ont droit à 10 0/0 dans les bénéfices nets de la Société après prélèvement du service des obligations et de l'intérêt à 5 0/0 du capital-actions.

Les bénéfices nets annuels de l'Union métallurgique étant évalués après les prélèvements ci-dessus indiqués, à 4,500,000 fr., il serait attribué aux 9,000 bons de dividende 10 0/0 de ces bénéfices nets, soit environ 450,000 fr., soit 50 fr. de revenu annuel par bon de dividende, revenu qui sera touché par l'obligataire pendant toute la durée de la société, même après remboursement à 500 francs d'une ou de plusieurs des obligations par lui souscrites.

LA SOUSCRIPTION PUBLIQUE SERA OUVERTE

du Samedi 30 avril au Mercredi 4 mai.

A Paris, chez MM. BLANC, LARIVIÈRE et Cie, banquiers, rue de la Chaussée-d'Antin, n° 45.

Dans les Départements, chez tous les Banquiers leurs correspondants.

Verser dans les succursales de la Banque de France, au crédit de MM. BLANC, LARIVIÈRE et Cie, banquiers à Paris.

On souscrit sans frais aux obligations hypothécaires de l'Union métallurgique de France, à la succursale du crédit agricole.

Le Journal de Roubaix reçoit les souscriptions à l'Union métallurgique de France et les transmet sans frais par l'intermédiaire du CRÉDIT GÉNÉRAL DES DÉPARTEMENTS qui s'engage à tenir toujours nos lecteurs au courant de la marche de l'entreprise.

CHEMIN DE FER

D'Orléans à Rouen

Concession du 14 avril 1870 de 283 kilomètres dans le département d'Eure-et-Loir

Souscription publique à 25,000 Obligations de 500 francs rapportant 15 francs d'intérêt par an, payables les 1^{er} janvier et 1^{er} juillet, à Paris, et aussi dans les garos de

rabattre sur la liste, la fameuse liste de Gontran.

— Ah! c'est vrai : il catalogo è questo! s'écria Sigismond tout se piquait de parler toutes les langues.

— N'en dites pas de mal, mes très-chers, répliqua Gontran. Nous ne serons pas ut-êtré pas fâchés de la retrouver.

Et tirant de sa poche un petit portefeuille en cuir de Russie, il l'ouvrit à la première page. Puis il lut, à demi-voix, d'un air de complaisance, quelques extraits de son catalogue.

« Marcelle d'Anglars : fille unique; père baron et député; dix-huit ans; aura vingt-cinq mille francs de rente ou de pension comptant; de 12 à 1,500,000 francs après père et mère. — Influences : le marquis de Sivy, le comte de Santa-Maria. Confesseur inconnu.

« Gabrielle d'Ahlia; vingt ans; une sœur, un frère; parents vivant sur le pied de 60,000 francs de rente; un oncle célibataire à Dijon. — Tous les dimanches à Saint-Roch, à midi. . . Le cardinal D*** va quelquefois dans la maison. . . esprit romanesque; Octave Feuillet.

« Emma de Lignières; fortune douteuse, mais frère; poitrine; deux oncles bien en cour; vingt et un ans; a manqué déjà deux mariages. Dévotion intermittente. . . Confesseur, le Père H. — Musicienne; Bellini.

« Renée de Martel, peu de comptant, mais belles espérances; une vieille tante à Saumur; parents arrivés à Paris en 1844. Maison fréquentée par de riches

la ligne, lors de sa mise en exploitation. Remboursement; 500 fr. en 30 années, par voie de tirage au sort.

Ressources de la Compagnie:

Subvention de l'État. Fr. 2,525,000

Subvention des Départements. 3,165,000

Capital-actions. 10,000,000

et 122,000 Obligations dont 44,000 déjà émises et 88,000 actuellement en émission

La construction du réseau entier de 400 kilomètres est garantie par un forfait au prix moyen de 123,700 fr. par kilomètre n'exigeant qu'un produit net de 5,000 fr. par kilomètre pour couvrir les charges des Obligations.

Les Actions et Obligations de la Compagnie sont cotées à la Bourse de Paris.

CONDITIONS DE LA SOUSCRIPTION

On verse comme suit :

En souscrivant. Fr. 50

À la répartition. 50

Total à verser. 200

contre remise d'une Obligation avec jouissance à partir du 1^{er} Juillet 1870.

Les souscripteurs auront la faculté de payer :

Fr. 25 en souscrivant.

70 à la répartition et

200 qui devront être versés au 4^{er} des Souscripteurs avant le 1^{er} janvier 1871, l'intérêt à 5 0/0 à partir du 15 Mai prochain à leur charge.

Fr. 205 en total à verser contre remise d'une obligation avec jouissance à partir du 1^{er} Juillet 1870.

Au moment de la libération, la Compagnie renouvellera sans aucun frais des Titres nominatifs aux Souscripteurs qui en feront la demande.

ON SOUSCRIT:

Les Mardi 3, Mercredi 4 et Jeudi 5

Mal de 10 heures à 4 heures

Chez M. Emile Erlanger et C^o

20, rue Tailbout à Paris

On peut également souscrire en versant au crédit de MM. Emile Erlanger et Cie, dans les succursales de la Banque de France ou par lettres chargées contenant le montant du premier versement en billets de banque, chèques ou mandats.

Les souscriptions seront réduites proportionnellement, si elles excèdent les 25,000 Obligations.

Des prospectus détaillés sont tenus à la disposition du public dans les bureaux de souscription.

Pour le conseil d'administration de la Compagnie du chemin de fer d'Orléans à Rouen :

L'administrateur délégué,

VICENTE DE VILERNOT.

Le Président,

CONTE AUGUSTE DE DANRÉONT

CHEMIN DE FER DU NORD.

Départ de Roubaix pour

Lille — Matin : 5.17 — 7.21 — 8.31 — 9.51 — 11.26 — Soir : 12.31 — 2.01 — 3.31

— 5.41 — 6.43 — 7.38 — 9.36 — 11.41.

Tourcoing et Mouscron — Matin : 5.47 — 7.18 — 8.48 — 10.13 — 11.23 — Soir : 1.15 — 2.43 — 4.48 — 6.18 — 8.13 — 10.14 (jusqu'à Tourcoing seulement) 11.36 jusqu'à Tourcoing seulement.)

Amiens et Paris — Matin : 5.17 — 8.31 — Soir : 12.31 — 3.31 (1^{er} et 2^o cl.) — 7.36 — 9.36.

Armentières, Bailleul, Hazebrouck. — Matin 5.17 — 7.21 (jusqu'à Armentières seulement) 9.51 — 11.26 — Soir : 12.31 — 2.01 — 6.13 — 9.36.

Calais — Matin : 5.17 — 9.51 (1^{er} et 2^o cl.) — 11.26. — Soir : 6.13.

Dunkerque. — Matin : 5.17 — 9.51. — Soir : 6.13.

Down, Somain et Valenciennes. — Matin 5.17 — 8.21 — 11.26. — Soir : 12.31 — 6.13 — 7.38 — 9.36.

Tournai (par Mouscron). — Matin : 5.47 — 10.13. — Soir : 1.15 — 4.48 — 8.13.

Tournai (par Lille) matin : 5.17 — 8.31 — 3.31 — 7.38.

manufacturiers, des conseillers à la cour impériale et à la cour de cassation. Vingt ans; idées politiques. . . — Jules Fayre.

« Wilhelmine Windisch: 800,000 francs comptant, mais serait peut-être abordable, parce que X et XX. . . Ces deux signes cabalistiques voulaient dire que le père avait été compromis dans une affaire véreuse et que la fille passait pour avoir eu un petit roman au sortir de sa pension. — Vingt-deux ans; de la patrie de Marguerite; weg-giss-mein-nicht. — Cordes tristes; Alfred de Musset. »

« Assez, assez! Nous la connaissons, la liste! interrompit Sigismond impatient. Voyez-vous, mes amis, ce qu'il y a encore de mieux dans ce bataillon sacré, c'est mademoiselle Marcelle d'Anglars. »

« Eh bien, alors, on attendait mieux, invite Paul Hébrard! »

« Ce soir, l'invitation sera faite.

(La suite au prochain numéro.)

GUÉRISON DE LA PHTHISIE PULMONAIRE

ET DE LA Bronchite Chronique

Traitement nouveau. — Brochure de 136 pages, 8^e édition, par le docteur JULES BOYER.

— On reçoit cet ouvrage à 20 en adressant 9 fr. 50 en timbres poste, au D^r Jules Boyer, 15, Boulevard Magenta, ou à M. DELAHAYE, libraire, place de l'École de Médecine, à Paris.

46,477-9548